



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

Référentiel Economique du **Vigneron 2021**

Vignoble de Bordeaux



Dans la continuité des documents parus en 2002, 2009, 2012, 2016, 2018 et 2019, la Chambre d'Agriculture de la Gironde vous propose la nouvelle version du "Référentiel Economique du Vigneron Bordelais", élaboré par ses conseillers d'entreprise, conseillers viticoles et œnologues.

Dans ce référentiel, quatre exploitations « type » en AOC Bordeaux, avec des itinéraires techniques différents, sont détaillées et chiffrées.

Les coûts de production présentés ici sont des indicateurs qui doivent permettre à chaque viticulteur de positionner son système de production, et d'engager une réflexion sur le pilotage de son exploitation et des transitions agricoles pour s'adapter aux contraintes environnementales et sociétales dans un contexte économique difficile.

Basée sur l'observation d'exploitations bordelaises, cette étude montre la réalité des coûts de production sur le vignoble permettant de rémunérer la main d'œuvre, y compris familiale.

Ces coûts de production économiques, réalisés dans une approche de viticulture pérenne, constituent un repère précieux pour aider les différents acteurs de la filière dans leur réflexion sur la quête de la valeur ajoutée nécessaire aux exploitations.

Les conseillers de la Chambre d'Agriculture de la Gironde accompagnent ces réflexions.



FINALITÉ, MÉTHODOLOGIE, MÉTHODOLOGIE



Ce référentiel économique du Vigneron Bordelais présente les coûts de production du raisin et du vin. Il a pour principal objectif d'informer et d'apporter aux différents acteurs de la filière un outil d'analyse et de réflexion sur les coûts de production de différents itinéraires techniques. Il doit permettre aux exploitants de positionner leur propre système de production.

Les chiffres retenus sont établis par rapport à quatre exploitations viticoles « type » définies ci-après et les coûts affichés doivent être interprétés en conséquence.

Ce document n'a pas vocation à établir une base tarifaire.

HYPOTHÈSES RETENUES

Les coûts de production de ce référentiel sont calculés sur quatre exploitations « type » en AOC Bordeaux, aux normes réglementaires en terme d'équipements, de matériels, de bâtiments, d'environnement et d'hygiène. Vignes rouges en bon état, âgées de 15 à 25 ans, peu de manquants, vigueur moyenne, parcellaire groupé en appellation Bordeaux et en fermage.

Surface (ha)	15	25	45	60
Densité de plantation	Étroite 50% à 1,50 m 50% à 1,80 m	Étroite 2 m x 1 m	Large 3 m x 1 m	Large 50% 2,50 m x 1 m 50% 2 m x 1 m

Trois modes de conduite :

- Conventionnel
- Zéro Herbicide
- Bio

- Les données techniques (temps de travaux, nombre de passages...) proviennent du recoupement des observations technico-économiques de la Chambre d'Agriculture et des références régionales existantes. Elles ont été validées à titre d'expert par des conseillers viticoles et des viticulteurs.
- Ont été ajoutés aux coûts techniques de la vigne et du chai, des frais généraux (eau, électricité, honoraires...), des frais de certification (Bio, HVE, Terra Vitis...), un fermage, l'amortissement du vignoble et une assurance climat, des frais de conditionnement et de commercialisation.

Calcul du coût de la main d'œuvre

À la vigne, toutes les heures de travail référencées sont calculées à 15,20 €/h pour les opérations manuelles et à 18,50 €/h pour les opérations qualifiées (mécanisation...) en conventionnel et 19,50 €/h en Zéro Herbicide et en Bio. Au chai, toutes les heures de travail référencées sont calculées à 21 €/h. Ce coût horaire englobe toutes les charges sociales (salariales et patronales), ainsi que les congés payés et le paiement des jours fériés.

Exemples Coût Main d'Œuvre	Salaires net mensuel	Taux de charges patronales	Coût complet heures travaillées	Perte de temps déplacement rangements attelage...	Coût total heures opérationnelles à la vigne
opération manuelle	1 261,57	9,15%	13,14 €	15%	15,11 €

Calcul du coût du matériel

Le coût du matériel se calcule selon le référentiel de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), avec les données 2021. Il intègre l'amortissement du matériel, les intérêts financiers, le remisage, l'entretien et les réparations et pour les engins motorisés, les consommables (gasoil non routier, huile, filtres...) et l'assurance. Le matériel non motorisé a été amorti sur 7 ans, les engins motorisés sur 8 ans.

Calcul du coût des approvisionnements

Le prix des approvisionnements a été calculé à l'aide du « coût des fournitures 2021 ». Un abattement de 10% est appliqué sur les produits phytosanitaires afin de se rapprocher au plus près des prix relevés sur le terrain.

NB : Tous les prix et les tarifs sont hors taxes.

LISTE DU MATÉRIEL : RÉFÉRENTIEL 2021

Matériel		Prix €*
TRACTEURS		
T1	Tracteur standard classique	48 000 €
T2	Tracteur fruitier 2 m	50 000 €
T3	Tracteur vigneron 1,5 m	50 000 €
PASSAGES PHYTOS		
P1	Pulvérisateur trainé, pneumatique, cuve 1000 L, 6 faces par face	30 000 €
P2	Pulvé trainé, à jet porté, cuve 1 000 L voûte droite tangentiel	18 000 €
FERTILISATION		
F1	Semoir à engrais	2 900 €
TRAVAUX HIVER		
H1	Prétailleuse en copropriété, 1 rang 8 paires de disques. Mat compris sur 100 ha	15 000 €
H2	1 sécateur électrique par tranche de 10 ha	1 000 €
H3	Broyeur porté sarment au sol de 1,3 m à 1,5 m	2 700 €
H4	Remorque	1 500 €
H5	1 attacheur électrique par tranche de 10 ha	800 €
TRAVAIL DU TRONC		
TR2	Epampreuse chimique pendulaire à tête seule, jet projeté	3 000 €
TR3	Epampreuse mécanique sur arceau	10 000 €
TRAVAUX EN VERT		
V2	Ecimeuse rogneuse à sections	10 000 €
V3	Effeuilleuse par aspiration 1 tête pivotante (en copropriété sur 50 ha)	14 000 €
SOL RANG 1 T		
S1-1	Cultivateur 5 à 9 dents rigides	5 000 €
S1-3	Disque	4 000 €
S1-4	Herse rotative	5 000 €
SOL RANG 2 H		
S2-1	Tondeuse à voie variable	7 500 €
CAVAILLON		
C	Cadre pour outils intercepts	4 000 €
C1	Lames intercepts hydrauliques	6 600 €
C2	Disques émotteurs	1 800 €
C4	Désherbage chimique jet projeté cuve 300 L + rampe	3 000 €
VENDANGES		
V1	Benne 30 hl epoxy à sortie directe avec option benne élévatrice	9 300 €

source APCA 2021

Itinéraires culturels (tous systèmes)

- Prétaillage mécanique
- Taille Guyot
- 1 levage manuel
- Inter-rang travaillé un rang sur deux, l'autre enherbé

Désherbage mécanique sous le rang (0 Herbicide et Bio)

Voir page « Travail mécanique du cavaillon »

Désherbage chimique sous le rang (conventionnel)

Adapté aux nouvelles normes en matière de Glyphosate

- Fin d'hiver : 1 passage de Glyphosate à 450g/l par ha et 1 anti-germinatif
- En cours de saison : 1 rattrapage à base de défoliants spécifiques

Epamprages du tronc

Conventionnel :

- 1 passage chimique avec le désherbage
- 1 passage en mécanique sur 50% des surfaces
- 1 passage en manuel sur 50% des surfaces

Bio et 0 Herbicide :

- 1 passage en mécanique sur 50% des surfaces
- 1 passage en manuel sur 100% des surfaces + 2^{ème} passage sur 25% des surfaces

Protection phytosanitaire

Conventionnel et 0 Herbicide

10 passages :

- 9 traitements Fongicides sans CMR
- 1 traitement Vers de grappe
- 2 traitements Flavescence dorée

Bio

14 passages

- 4 kg de cuivre/ha
- 1 traitement Vers de grappe
- 2 traitements Flavescence dorée
- 4 passages Argile calcinée

Fertilisation

Conventionnel:

- Fertilisation chimique réduite et Compost végétal rendu racine

0 Herbicide :

- Fumure organique et Compost végétal rendu racine
- Mise en place d'un couvert végétal (mélange de graminées et de légumineuses) avec préparation du sol, semis, broyage

Bio :

- Fumure organique Bio à base de fientes de volailles
- Amendement organique Bio rendu racine
- Mise en place d'un couvert végétal (mélange de graminées et de légumineuses) avec préparation du sol, semis, broyage

Entretien du palissage

Coût augmenté de 50% en 0 Herbicide et en Bio.

Complantations

Conventionnel :

- 1% des pieds en moyenne par an

0 Herbicide et Bio :

- 2% des pieds en moyenne par an

EFFETS DE SEUIL

Pour chaque opération technique, il existe un seuil au-delà duquel les capacités maximales de travail sont atteintes dans les conditions les plus difficiles ou les plus limitantes sur l'exploitation.

Ainsi ont été retenues les hypothèses suivantes :

- pour la pulvérisation : 16h en conventionnel (ou 2 jours) et 10h en Bio (pour traiter l'ensemble de l'exploitation).
- pour le travail du sol sous le cavillon : 35h (ou 5 jours) pour 1 passage d'outil sur l'ensemble de l'exploitation de type lames intercepts, décavillonneuses, disques crénelés, disques émotteurs.
- pour la tonte sous le cavillon : 70h pour une tondeuse intercept.

Au-delà de ces seuils, plusieurs options sont possibles :

- Augmenter ses moyens techniques (tracteurs, pulvérisateurs, trains d'outils, chauffeurs)
- Réduire ses surfaces
- Accepter la prise de risques

Dans le référentiel, c'est la première option qui a été choisie : augmenter ses moyens.

Facteurs à prendre en compte pour le passage au Zéro Herbicide



MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

- L'inventaire du matériel existant : tracteurs, vieux cadre de charrue, décavaillonneuse...
- La disponibilité du personnel
- Les compétences et la sensibilité des tractoristes au travail du sol

Effet de seuil en ha/écartements

1,5 m : **15** - 18 ha

2 m : **20** - 25 ha

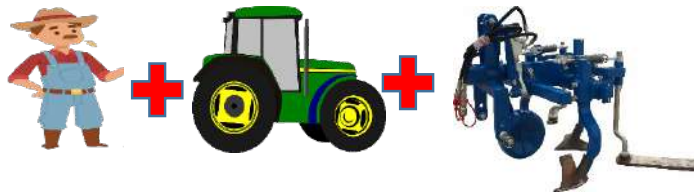
2,5 m : **25** - 30 ha

3 m : **30** - 35 ha

1 chauffeur

1 tracteur

1 train d'outils



Il faut **20 jours de travail supplémentaires** pour l'entretien du cavillon.

Quelques solutions d'optimisation et d'efficacité

- Le travail du sol devient **une priorité**, au même titre que les traitements de la vigne. Dès qu'il y a un créneau en sortie d'hiver, il faut fonder ! (mieux vaut trop tôt que trop tard).
- Toujours **effectuer les réglages à 2 personnes**. Évitez de laisser partir votre tractoriste seul.
- **Optimiser le créneau d'intervention** (temps de travail des tractoristes).
- Identifier les **pièces d'usure** de votre matériel afin de **faire un stock** en début de campagne et contrôle de sortie d'hivernage (au même titre que votre pulvérisateur).
- **Coupler les outils** : attelage entre roues (ou à l'avant) + attelage à l'arrière (tondeuse, écimeuse...), doigts bineurs sur gyrobroyeur...

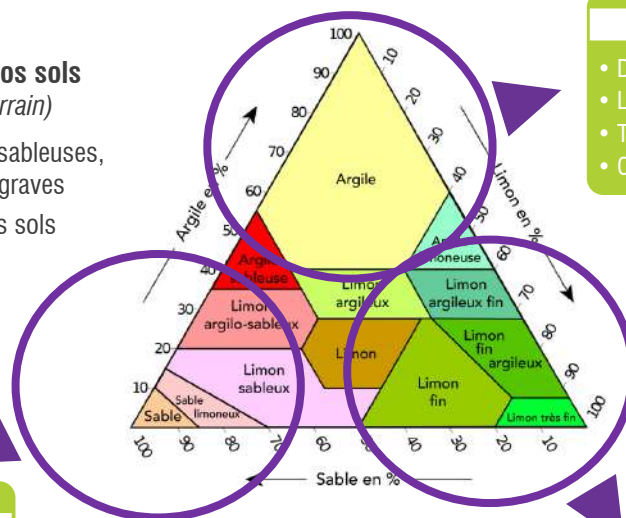


CONNAISSANCE DU SOL

Connaître parfaitement vos sols

(faire un test bêche sur le terrain)

- Texture : définir les zones sableuses, limoneuses et argileuses, graves
- Structure et compacité des sols
- Zones humides / fraîches
- Topographie



Argiles

- Disques émotteurs
- Lames
- Tondeuses
- Outils rotatifs

Sables-limons et graves

- Disques crénelés ou émotteurs
- Lames
- Décavaillonneuses
- Tondeuses

Limons

- Disques émotteurs
- Lames
- Décavaillonneuses
- Tondeuses

La **BOCQS** (Boite à outils de Caractérisation de la Qualité des Sols) peut être réalisée par les conseillers de la Chambre d'Agriculture (plusieurs tests sont disponibles pour évaluer vos sols).

TRAVAIL MÉCANIQUE DU CAVAILLON : DIFFÉRENTS ITINÉRAIRES



ITINÉRAIRES TECHNIQUES

Attention L'itinéraire doit être adapté en fonction du **type du sol**, de la disponibilité de **moyens matériels et humains** surtout en période de forte contrainte.

Itinéraires	HIVER		PRINTEMPS			ÉTÉ			AUTOMNE			HIVER
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1 4 façons		Déchaussage			Buttage			Déchaussage			Buttage	
2 Superficiel + 2 façons		Déchaussage		Disques		Lames		Lames		Disques		
3 Superficiel Année sèche			Disques		Lames		Disques			Lames		
3 Superficiel Année humide			Tonte		Disques	Lames		Disques		Lames		
4 Tonte			Tonte		Tonte		Tonte			Tonte		
4 Tonte + 2 façons		Déchaussage		Tonte		Tonte					Buttage	
5 Semis couverts végétaux								De fin août à début novembre				

Le 1^{er} passage est primordial !

Itinéraire 3 «superficiel» : C'est l'itinéraire le plus représenté sur le vignoble girondin.

En effet, on alterne l'utilisation de disques émotteurs (ou crénelés suivant les sols) avec les lames. Sur les sols argileux, il est préférable de butter aux disques émotteurs après vendanges afin de passer directement aux lames en sortie d'hiver pour un travail superficiel. On privilégiera l'itinéraire inverse sur des sols à tendance limoneuse. La fréquence de passage des outils est fonction de la climatologie et de la pousse des adventices.

Cet itinéraire est à privilégier sur les sols argileux, limoneux, boulbènes. Pour finir, un matériel de tonte intercep est indispensable pour les années humides en sortie d'hiver si les adventices sont trop développées avant la 1^{ère} intervention. Rapidement après la tonte, il faudra reprendre l'itinéraire classique.

Itinéraire 4 «tonte» : Cet itinéraire est «tendance» auprès des viticulteurs.

En effet, le nombre d'outils est restreint, les réglages plus faciles et il n'y a pas de travail du sol et de déplacement de terre à proprement parlé. De plus, la portance est meilleure pour les 1^{ers} passages de pulvérisation notamment. Cependant, attention à l'alimentation hydro-azotée de la vigne (concurrence des adventices) et donc à mettre en place uniquement sur des vignes qui présentent une vigueur suffisante

à forte ou compenser par du travail du sol interligne. Surveiller également le développement de vivaces, qui risquent de proliférer, et de plantes ligneuses. En effet, il sera judicieux (1 année sur 2) de butter après vendanges pour limiter et mieux contrôler l'installation d'adventices vivaces. Et, remettre «à plat» en sortie d'hiver pour reprendre un itinéraire de tonte.



COÛTS

Coûts désherbages et épamprage	25 ha en 2 m			45 ha en 3 m		
	ITK chimique	ITK 3	ITK 4	ITK chimique	ITK 3	ITK 4
Appro.	159	9	101	159	6	67
Méca.	129	360	386	81	306	313
Main d'œuvre	243	660	681	162	439	452
Temps passé (h)	11,44	32,13	33,16	8,23	21,42	22,1
Total HT €/ha	531	1 029	1 168	402	751	832

Récapitulatif des coûts de production

	CONVENTIONNEL	ZERO HERBICIDE ITINÉRAIRE 3 "SUPERFICIEL"	BIO
Rendement Hl/ha	54	50	45
INDICATEURS DIVERS/ha			
Heures MO	194	227	228
Heures Mécanisation tracteurs	24	30	34
Coût GNR en €	112	145	164
COÛTS €/ha			
Approvisionnements	1415	1932	2017
Prestations	600	635	635
Mécanisation	1413	1546	1552
Main d'œuvre	3326	3936	3976
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hl/ha	164	164	164
Amortissement du vignoble (25 ans)	1579	1597	1593
Restructuration du vignoble aide (25 ans)	-400	-400	-400
Assurance climat aides déduites	110	110	110
TOTAL Hors frais généraux	8206	9519	9646
Frais généraux vignoble	586	586	653
Coût complet vigne €/ha	8792	10105	10299
Coût complet vigne €/hl	163	202	229
Coût complet vigne €/tonneau	1465	1819	2060
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS FIXES	1770	1770	1770
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS GÉNÉRAUX	127	118	106
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS VARIABLES	1141	1072	965
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique	3039	2960	2841
Coût de vinification €/hl - hors élevage barrique	56	59	63
Coût complet du vin en vrac €/ha	11830	13065	13140
Coût complet du vin en vrac €/hl	219	261	292
Coût complet du vin €/tonneau	1972	2352	2628
Coût complet du vin dans une bouteille €/bouteille	1,64	1,96	2,19
Frais de mise en bouteille €/bouteille	1,23	1,24	1,24
Coût de revient d'une bouteille avant commercialisation €/bouteille	2,88	3,20	3,43

Récapitulatif des coûts de production

	CONVENTIONNEL	ZERO HERBICIDE ITINÉRAIRE 3 "SUPERFICIEL"	BIO
Rendement Hl/ha	54	50	45
INDICATEURS DIVERS/ha			
Heures MO	163	184	188
Heures Mécanisation tracteurs	23	24	28
Coût GNR en €	114	120	140
COÛTS €/ha			
Approvisionnements	1309	1817	1897
Prestations	495	530	530
Mécanisation	838	1033	1107
Main d'œuvre	2771	3139	3210
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hl/ha	164	164	164
Amortissement du vignoble (25 ans)	1344	1414	1407
restructuration du vignoble aide (25 ans)	-400	-400	-400
Assurance climat aides déduites	110	110	110
TOTAL Hors frais généraux	6630	7806	8025
Frais généraux Vignoble	469	469	509
Coût complet vigne €/ha	7100	8276	8534
Coût complet vigne €/hl	131	166	190
Coût complet vigne €/tonneau	1183	1490	1707
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS FIXES	1344	1344	1344
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS GÉNÉRAUX	96	89	80
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS VARIABLES	965	908	817
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique	2405	2341	2241
Coût de vinification €/hl - hors élevage barrique	45	47	50
Coût complet du vin en vrac €/ha	9504	10616	10775
Coût complet du vin en vrac €/hl	176	212	239
Coût complet du vin €/tonneau	1584	1911	2155
Coût complet du vin dans une bouteille €/bouteille	1,32	1,59	1,80
Frais de mise en bouteille €/bouteille	1,12	1,13	1,13
Coût de revient d'une bouteille avant commercialisation €/bouteille	2,44	2,72	2,92

Récapitulatif des coûts de production

	CONVENTIONNEL	ZERO HERBICIDE ITINÉRAIRE 3 "SUPERFICIEL"	BIO
Rendement HI/ha	54	50	45
INDICATEURS DIVERS/ha			
Heures MO	107	123	126
Heures Mécanisation tracteurs	14	16	19
Coût GNR en €	68	79	95
COÛTS €/ha			
Approvisionnements	1164	1532	1636
Prestations	330	365	365
Mécanisation	540	615	701
Main d'œuvre	1829	2089	2148
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hl/ha	164	164	164
Amortissement du vignoble (25 ans)	1021	1028	1046
restructuration du vignoble aide (25 ans)	-400	-400	-400
Assurance climat aides déduites	110	110	110
TOTAL Hors frais généraux	4758	5502	5770
Frais généraux Vignoble	391	391	413
Coût complet vigne €/ha	5149	5893	6183
Coût complet vigne €/hl	95	118	137
Coût complet vigne €/tonneau	858	1061	1237
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS FIXES	1060	1060	1060
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS GÉNÉRAUX	75	69	62
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS VARIABLES	847	798	719
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique	1982	1927	1841
Coût de vinification €/hl - hors élevage barrique	37	39	41
Coût complet du vin en vrac €/ha	7131	7821	8024
Coût complet du vin en vrac €/hl	132	156	178
Coût complet du vin €/tonneau	1189	1408	1605
Coût complet du vin dans une bouteille €/bouteille	0,99	1,17	1,34
Frais de mise en bouteille €/bouteille	1,05	1,05	1,05
Coût de revient d'une bouteille avant commercialisation €/bouteille	2,04	2,23	2,39

Récapitulatif des coûts de production

	CONVENTIONNEL	ZERO HERBICIDE ITINÉRAIRE 3 "SUPERFICIEL"	BIO
Rendement Hl/ha	54	50	45
INDICATEURS DIVERS/ha			
Heures MO	143	164	169
Heures Mécanisation tracteurs	18	22	27
Coût GNR en €	89	108	137
COÛTS €/ha			
Approvisionnements	1283	1746	1823
Prestations	440	475	475
Mécanisation	543	706	821
Main d'œuvre	2425	2793	2901
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hl/ha	164	164	164
Amortissement du vignoble (25 ans)	1280	1307	1294
restructuration du vignoble aide (25 ans)	-400	-400	-400
Assurance climat aides déduites	110	110	110
TOTAL Hors frais généraux	5844	6900	7187
Frais généraux Vignoble	367	367	384
Coût complet vigne €/ha	6211	7267	7571
Coût complet vigne €/hl	115	145	168
Coût complet vigne €/tonneau	1035	1308	1514
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS FIXES	971	971	971
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS GÉNÉRAUX	68	63	57
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique FRAIS VARIABLES	811	764	688
Coût de vinification €/ha - hors élevage barrique	1850	1798	1716
Coût de vinification €/hl - hors élevage barrique	34	36	38
Coût complet du vin en vrac €/ha	8061	9065	9287
Coût complet du vin en vrac €/hl	149	181	206
Coût complet du vin €/tonneau	1344	1632	1857
Coût complet du vin dans une bouteille €/bouteille	1,12	1,36	1,55
Frais de mise en bouteille €/bouteille	1,03	1,03	1,03
Coût de revient d'une bouteille avant commercialisation €/bouteille	2,15	2,39	2,58

Coûts en fonction de la taille et de l'écartement du vignoble

Rendements en hl/ha	65	60	54	50	45	40	35
Coûts complets/tonneau en €							
15 ha - 50% à 1,50m, 50% à 1,80m							
Conventionnel	1678	1800	1977	2118	2330	2594	2935
Zéro Herbicide	1858	1995	2193	2352	2589	2886	3268
Bio	1885	2025	2226	2387	2628	2930	3318
25 ha - 2,00 m							
Conventionnel	1350	1447	1588	1701	1871	2082	2355
Zéro Herbicide	1511	1622	1783	1911	2103	2344	2653
Bio	1547	1661	1826	1957	2155	2402	2719
45 ha - 3,00 m							
Conventionnel	1016	1087	1191	1274	1399	1554	1754
Zéro Herbicide	1119	1199	1315	1408	1547	1721	1944
Bio	1159	1243	1363	1460	1605	1786	2019
60 ha - 50% à 2m, 50% à 2,50m							
Conventionnel	1144	1227	1347	1443	1587	1767	1999
Zéro Herbicide	1290	1385	1522	1632	1797	2002	2267
Bio	1332	1430	1573	1686	1857	2071	2345



Chambre d'Agriculture de la Gironde

Pôle Entreprises
17 cours Xavier Arnoz - CS 71305
33082 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 64 14
entreprises@gironde.chambagri.fr
www.gironde.chambre-agriculture.fr

■ Antenne ADAR de Coutras Guîtres - Lussac

29 bis rue Edouard Branly – BP11
33230 Coutras
Tél. 05 57 49 27 36
adar.coutras@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR des Deux Rives Cadillac - Créon

● Bureau de Cadillac
22 chemin Vergey
33410 Cadillac
Tél. 05 56 76 65 25
adar.cadillac@gironde.chambagri.fr

● Bureau de Créon
16, boulevard Victor Hugo
33670 Créon
Tél. 05 56 23 01 43
adar.creon@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR Haute Gironde

1 avenue Maurice Lacoste
33920 Saint-Savin
Tél. 05 57 58 94 08
adar.haute-gironde@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR Sud Gironde

Parc d'activités du Pays de Langon
23 rue des acacias
33210 Mazères
Tél. 05 56 63 02 55
adar.langon@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR du Médoc

19 rue du Maréchal Juin
33250 Pauillac
Tél. 05 56 59 00 85
adar.pauillac@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ADAR de Monséguir La Réole - Sauveterre - Pellegrue

36 place Darniche
33580 Monséguir
Tél. 05 56 61 61 30
adar.monsegur@gironde.chambagri.fr

■ Antenne de Saint-Emilion

20 Grand Pontet
33330 Saint Emilion
Tél. 05 57 51 35 30
antenne.saint-emilion@gironde.chambagri.fr

■ Antenne ASAR de Castillon-Pujols-Sainte Foy la Grande

● Bureau de Castillon
7 esplanade Marcel Jouanno
33350 Castillon-la-Bataille
Tél. 05 57 40 36 27
adar.castillon@gironde.chambagri.fr

● Bureau de Ste-Foy-la-Grande
34 avenue de Verdun
33220 Ste-Foy-la-Grande
Tél. 05 57 46 00 74
adar.saintefoy@gironde.chambagri.f



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Pôles Entreprises

17 cours Xavier Arnoz - CS 71305

33082 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 64 14

entreprises@gironde.chambagri.fr

www.gironde.chambre-agriculture.fr

